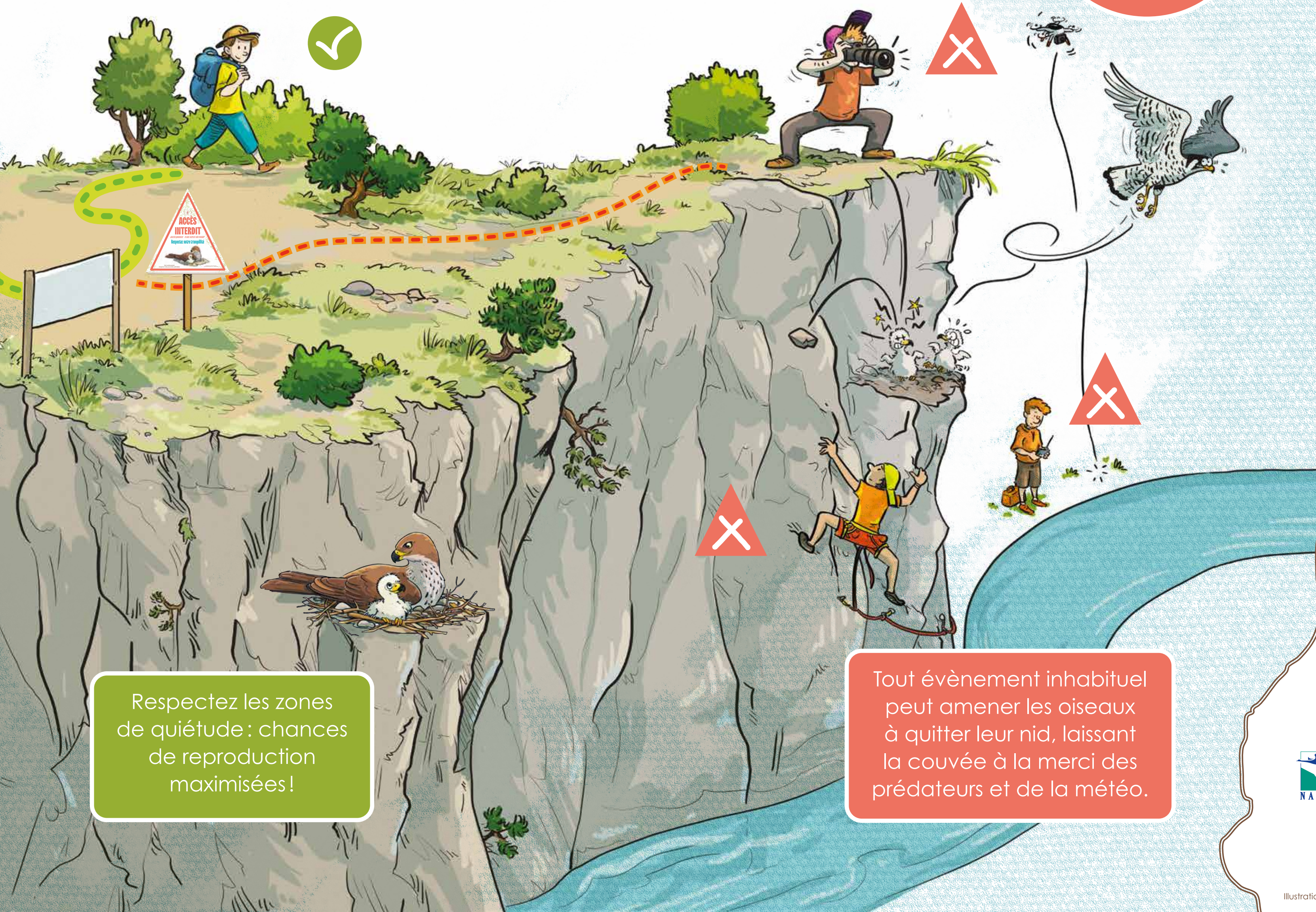


ZONE DE QUIÉTUDE

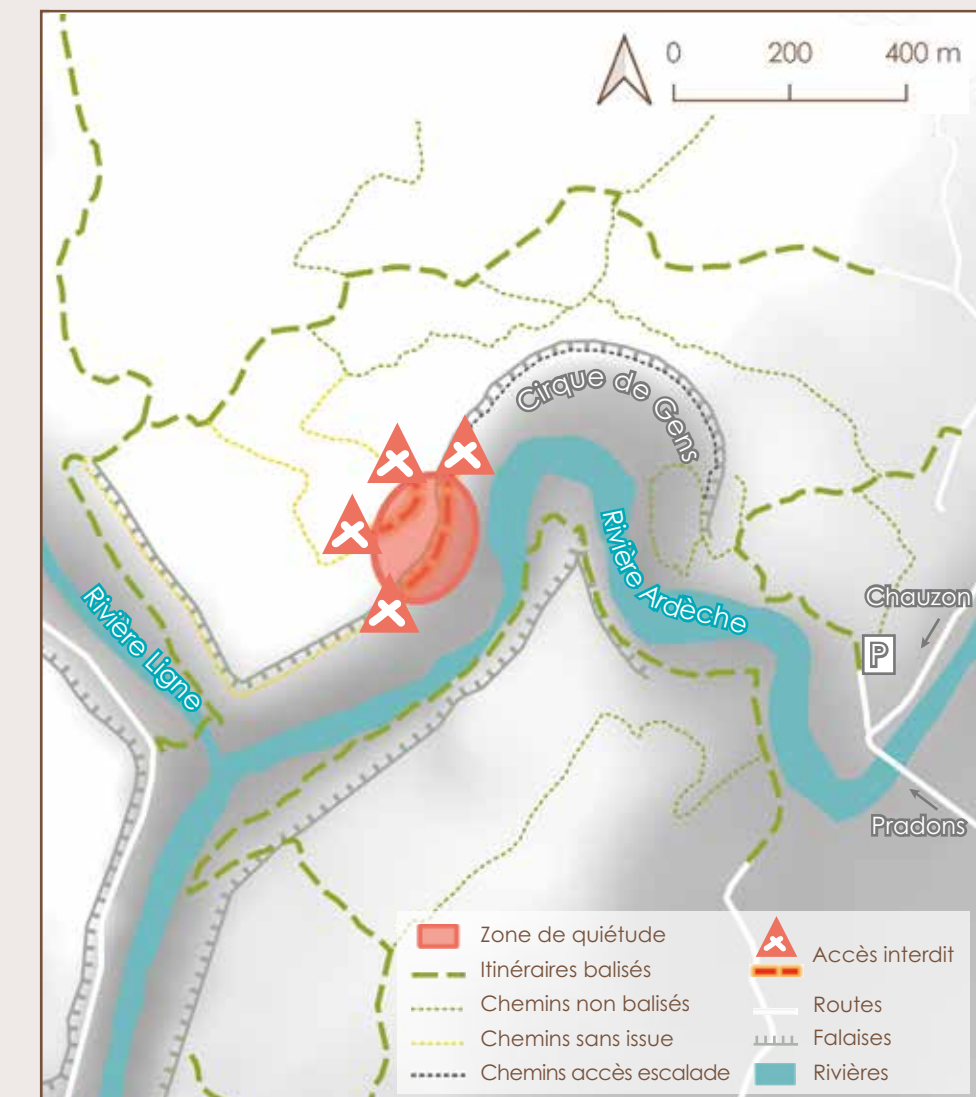
Amis randonneurs, sportifs, photographes, usagers de la nature...
Protégeons ensemble les rapaces ! Craintifs, ils nous observent.
Restons discrets et respectons leur tranquillité.

Les
aéronefs
peuvent être
pris pour des
prédateurs ou
des proies !



Respectez les zones
de quiétude : chances
de reproduction
maximisées !

Tout évènement inhabituel
peut amener les oiseaux
à quitter leur nid, laissant
la couvée à la merci des
prédateurs et de la météo.



POUR UNE BONNE COHABITATION !

Ne pénétrez pas dans la
zone interdite,
matérialisée par
ce panneau



Arrêté municipal de Chauzon du 16/05/2023



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



ACCÈS INTERDIT

ACCESS FORBIDDEN - PLEASE RESPECT OUR PRIVACY

Respectez notre tranquillité



Tout contrevenant
s'expose à des poursuites judiciaires

Commune de Chauzon
Arrêté municipal du 16/05/2023